



HAL
open science

Étudiants en première année des études de santé : éléments recherchés pour leur future profession et connaissance de la profession de sage-femme

Alice Le Berre

► To cite this version:

Alice Le Berre. Étudiants en première année des études de santé : éléments recherchés pour leur future profession et connaissance de la profession de sage-femme. Gynécologie et obstétrique. 2011. dumas-00617738

HAL Id: dumas-00617738

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00617738v1>

Submitted on 1 Sep 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE JOSEPH FOURIER
UFR DE MEDECINE DE GRENOBLE

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE GRENOBLE

**ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE DES
ETUDES DE SANTE : ELEMENTS
RECHERCHES POUR LEUR FUTURE
PROFESSION ET CONNAISSANCE DE LA
PROFESSION DE SAGE-FEMME**

Mémoire soutenu le 17 mai 2011

Par Le Berre Alice

Née le 15 février 1987

En vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Sage-Femme

2011

Remerciements

Je remercie les membres du jury :

Mme Pascale Hoffmann, MCU-PH en Gynécologie Obstétrique au CHU de Grenoble, Directeur Technique et d'Enseignement de l'Ecole de Sages-Femmes de Grenoble, Présidente du Jury ;

M Emmanuel Eyriey, Gynécologue Obstétricien au Groupement Hospitalier Mutualiste des Eaux Claires ;

Mme Chantal Seguin, Directrice de l'Ecole de Sages-Femmes de Grenoble ;

M Lionel Di Marco, Sage-Femme Enseignant à l'Ecole de Sages-Femmes de Grenoble ;

M Fabien Vellement, Sage-Femme au CH de Voiron.

Je remercie plus particulièrement :

M Lionel Di Marco, Sage-femme enseignant à l'Ecole de Sages-Femmes de Grenoble, directeur de ce mémoire ;

M Jean Philippe Vuillez, PU-PH au CHU de Grenoble, Responsable de la PAES ;

M Philippe Chaffanjon, PU-PH au CHU de Grenoble, Responsable du tutorat en PAES.

Je remercie pour leur aide à la passation des questionnaires :

Melle Marantier Elodie, Etudiante Sage-Femme en cinquième année d'études de maïeutique à Grenoble ;

Melle Vermorel Guillemette, Etudiante Sage-Femme en cinquième année d'études de maïeutique à Grenoble ;

Melle Vernoux Raphaële, Etudiante Sage-Femme en cinquième année d'études de maïeutique à Grenoble ;

Melle Sert Clémentine, Etudiante Sage-Femme en cinquième année d'études de maïeutique à Grenoble ;

Les tuteurs encadrant le tutorat à l'UFR de médecine et pharmacie.

Table des matières

Abréviations.....	1
I. Introduction	2
II. Matériel et méthodes	3
II.1. Population	3
II.2. Spécification des interventions	4
II.3. Traitement des données et analyse statistique.....	6
III. Résultats.....	6
III.1. Description de la population	6
III.1.1. Le schéma d'étude	6
III.1.2. Caractéristiques de la population	7
III.2. Connaissance de la formation et de la profession de sage-femme	9
III.2.1. Connaissance de la formation	9
III.2.2. Connaissance de la profession	10
III.2.3. Connaissance globale.....	11
III.3. Aspects recherchés pour la future profession	11
III.4. Aspects méconnus de la profession de sage-femme recherchés pour la future profession.....	13
IV. Discussion.....	13
IV.1. Limites de l'étude	13
IV.1.1. Limites liées au matériel de l'étude	13
IV.1.2. Limites liées à la méthode d'étude	15
IV.1.3. Limites liées aux résultats de l'étude.....	15
IV.2. Comparaison des résultats avec les données de la littérature	17
IV.2.1. Comparaison des résultats concernant la description de la population d'étude	17
IV.2.2. Comparaison des résultats concernant la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme.....	20
IV.2.3. Comparaison des résultats concernant les aspects recherchés pour la future profession	21
IV.3. Aspects méconnus de la profession de sage-femme recherchés pour la future profession.....	23
V. Conclusion	24

Références bibliographiques	26
Annexes	28
Questionnaires	28
Questionnaire 1	28
Questionnaire 2	30
Tableaux et graphiques	33
Tableau V	33
Tableau VI	34
Figure 5	35
Figure 6	35
Figure 7	36
Résumé	

Abréviations

PCEM1 pour première année du Premier Cycle des Etudes Médicales

PAES pour Première Année des Etudes de Santé

IVG pour interruption volontaire de grossesse

I. Introduction

Depuis 1992, à Grenoble, l'accès à la filière maïeutique demandait un classement en rang utile au concours unique commun à tous les étudiants de la première année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1). Cette filière a souvent été choisie par défaut par des étudiants n'ayant pas obtenu des résultats suffisants pour avoir une place dans une autre filière ^{(1) (2) (3)}. Les étudiants ayant fait ce choix par défaut sont cependant en grande majorité satisfaits de leur orientation par la suite ^{(1) (3) (4)}. La vocation des étudiants sages-femmes ne semble donc pas avoir été affectée par ce mode de recrutement ⁽³⁾.

A leur entrée à l'école de sages-femmes, les étudiants issus de PCEM1 méconnaissent la profession ^{(1) (2) (5)} donc le choix de leur filière n'est pas un choix totalement éclairé. Les connaissances concernant la filière maïeutique ont également été évaluées chez les lycéens en classe de terminale ⁽⁶⁾ et une méconnaissance a aussi été mise en évidence.

Face à ce constat, plusieurs études ont été réalisées dans le but d'améliorer l'information donnée aux étudiants de PCEM1 ^{(2) (5) (7) (8)}.

La première année des études de santé (PAES) a été mise en place à Grenoble à la rentrée 2010 et remplace l'année de PCEM1. Quatre concours différents remplacent le concours unique et permettent d'accéder aux différentes filières (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique).

Conformément à l'arrêté du 28 octobre 2009 ⁽⁹⁾, au second semestre les étudiants acquièrent, en plus des unités d'enseignement communes, des unités d'enseignement optionnelles qui leur permettent de passer un ou plusieurs concours.

L'article trois de cet arrêté relatif à la PAES indique qu'une information concernant chaque filière doit être délivrée aux étudiants en début d'année. Une information doit donc être délivrée par les écoles de sages-femmes sur la filière maïeutique. Dans ce contexte, il est pertinent de mettre en place une étude, à Grenoble, sur les besoins réels des étudiants en termes d'information afin de leur offrir une information adaptée.

En effet, en choisissant de s'inscrire en PAES, les étudiants ne connaissent peut-être pas toutes les filières proposées.

L'objectif principal de l'étude est : déterminer les aspects de la profession de sage-femme ignorés par les étudiants en PAES qui correspondent à des critères qu'ils recherchent pour leur future profession.

L'objectif secondaire est : déterminer l'étendue et la nature de la méconnaissance de la formation et de la profession de sage-femme par les étudiants en PAES.

Le but est d'améliorer l'information faite aux étudiants de PAES par l'école de sages-femmes de Grenoble, conformément à l'article trois de l'arrêté du 28 octobre 2009, par la mise en place d'une information ciblée afin de leur permettre un choix éclairé.

L'hypothèse principale de l'étude est que les étudiants en première année des études de santé ignorent des compétences appartenant à la profession de sage-femme alors même que ce sont des aspects qu'ils recherchent pour leur future profession.

II. Matériel et méthodes

II.1. Population

L'étude est observationnelle, descriptive, transversale et monocentrique.

L'étude a été réalisée à la faculté de médecine et pharmacie de l'université Joseph Fourier de Grenoble.

La population source est l'ensemble des étudiants en PAES.

La population de l'étude est formée d'étudiants de sous-groupes de tutorat tirés au sort. Deux échantillons d'étudiants ont été constitués pour l'étude. Un sous-groupe de tutorat ne peut faire partie que de l'un de ces deux échantillons.

Les critères d'éligibilité sont :

- être étudiant en PAES
- suivre les séances de tutorat qui sont facultatives.

Aucun critère d'exclusion n'a été retenu.

Le pourcentage de participation au tutorat était d'environ 70% pour l'année universitaire 2009-2010 ⁽¹¹⁾⁽¹³⁾.

II.2. Spécification des interventions

Deux questionnaires, l'un portant sur la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme (questionnaire 1) et l'autre sur les aspects recherchés par les étudiants pour leur future profession (questionnaire 2) ont été distribués aux deux échantillons d'étudiants. Nous avons formé deux échantillons afin que les étudiants ne reçoivent pas les deux questionnaires et ne puissent pas faire le lien entre les deux. Les questionnaires ont été distribués sur une même période pour les mêmes raisons.

Ils ont été distribués et récupérés au tutorat avec l'aide des tuteurs (qui sont des étudiants en médecine, odontologie et maïeutique) et d'étudiants sages-femmes.

Le questionnaire 1 portant sur la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme (qui est proposé en annexe) a été réalisé sur la base des huit situations types du Référentiel métier et compétences des sages-femmes ⁽¹⁰⁾ pour les questions concernant la profession. Ces situations sont les suivantes :

- conduire une consultation prénatale (questions 7, 8, 11 et 13)
- organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance (question 10)
- assurer une consultation d'urgence pour douleurs abdominales au cours du troisième trimestre (question 13)
- diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites (questions 14 et 16)
- diagnostiquer et prendre en charge l'hémorragie de la délivrance (question 14)
- assurer un suivi mère-enfant dans les suites de couches jusqu'à la visite post-natale (questions 12, 19 et 21)
- réaliser une consultation de contraception en post-partum et post-abortum (questions 7 et 12)
- réaliser une réanimation néonatale (question 19).

Les questions du questionnaire 2 portant sur les aspects recherchés par les étudiants pour leur future profession correspondent à celles du premier questionnaire.

Tableau I

Questionnaire 1 : aspects recherchés pour la future profession		Questionnaire 2 : connaissance de la profession	
droit de prescription	q1	droit de prescription	q 7
spécialisations	q2	spécialisations	q22
suivi des patients	q3	étapes de la prise en charge de la parturiente puis de la mère	Toutes les questions
recherche	q4	recherche	q23
urgence médicale	q5	accouchement	q14 et 16
technicité des gestes	q6	techniques obstétricales et examen pédiatrique	q16 et 19
aspects technologiques	q7	prise en charge des grossesses pathologiques et surveillance de l'accouchement	q13 et 14
prise de décision	q8	étapes de la prise en charge de la parturiente puis de la mère et de l'enfant	Toutes les questions
aspects psychologiques	q9	préparation à la naissance et à la parentalité	q10

L'accord du responsable des étudiants en PAES, le Pr Vuillez, a été sollicité ainsi que celui du responsable du tutorat, le Pr Chaffanjon. Chaque étudiant a été libre de participer à cette étude.

Ces questionnaires ont été préalablement testés sur une promotion d'étudiants en masso-kinésithérapie car cette population est proche de celle des étudiants en PAES. Cela nous a permis de connaître la durée de remplissage et de détecter des incompréhensions.

Le recueil des données à l'inclusion s'est fait dans la première partie des questionnaires qui est commune aux deux échantillons.

Les données recueillies ont été les caractéristiques socio-démographiques et les renseignements concernant le cursus scolaire des étudiants.

Les critères de jugement principaux sont les aspects professionnels recherchés par les étudiants en PAES mais non connus comme faisant partie de la profession de sage-femme. Ces aspects seront déterminés par la mise en parallèle des deux questionnaires.

Le critère de jugement secondaire est la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme chez les étudiants en PAES évaluée par le pourcentage de réponses justes au questionnaire 1 portant sur ces connaissances.

II.3. Traitement des données et analyse statistique

Le paramètre de position utilisé a été la moyenne arithmétique ou la médiane.

Le paramètre de dispersion utilisé a été la variance et l'écart type ou le premier et le troisième quartile et l'intervalle interquartile.

Le logiciel de traitement des données utilisé a été statview.

L'échantillonnage s'est fait sur le principe du sondage aléatoire en grappe par tirage au sort de groupes de tutorat afin de constituer deux échantillons composés d'étudiants différents.

La comparaison des variables qualitatives a été réalisée grâce au test du Chi 2 ou du test de Fisher. Les différences ont été considérées comme significatives lorsque la valeur de p était inférieure à 0,05. Les comparaisons de moyennes ont été réalisées avec le test t de Student.

III. Résultats

III.1. Description de la population

III.1.1. Le schéma d'étude

L'étude a été menée sur les trois premiers jours de tutorat de l'année. Elle a concerné les groupes un, huit et deux qui comportaient chacun six sous-groupes. Dans le sous-groupe huit a, les tuteurs ont omis de distribuer les questionnaires. Pour palier à cela, ils ont été distribués le lendemain au sous-groupe quatre a.

Tous les étudiants étaient éligibles.

Cent trois étudiants ont été exclus à posteriori car ils n'ont pas souhaité participer et quinze étudiants car leurs questionnaires comportaient des données manquantes.

Le taux de participation a donc été de 79,66% pour le questionnaire 1 portant sur la connaissance de la profession de sage-femme et de 85,42% pour le questionnaire 2 portant sur les aspects recherchés pour la future profession. Le taux de participation global a donc été de 82,54%.

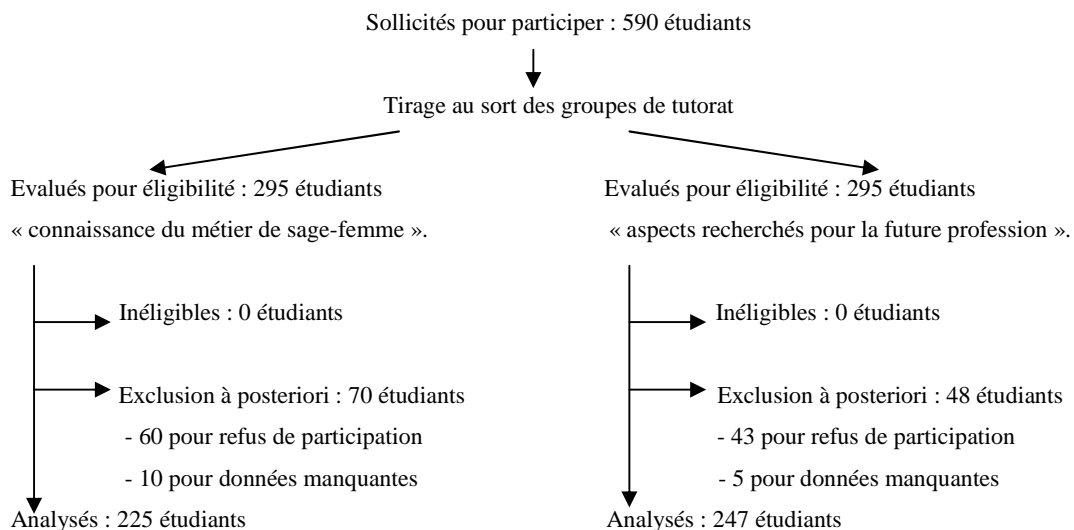
Les questionnaires comportant une ou des données manquantes dans la partie concernant la description de la population de l'étude ont été exclus. Les exemplaires

du questionnaire portant sur la profession de sage-femme comportant plus de dix données manquantes ont été exclus. Aucun questionnaire portant sur les aspects recherchés pour la future profession n'a été exclu pour des données manquantes dans sa partie sur ces aspects. Ainsi :

- 18,22% des questionnaires traités portant sur la connaissance de la profession (questionnaire 1) comportaient entre une et dix données manquantes.
- 4,04% des questionnaires traités portant sur les aspects recherchés pour la future profession (questionnaire 2) comportaient une seule donnée manquante.

Au final, 472 questionnaires ont été analysés.

Le schéma d'étude est le suivant :



III.1.2. Caractéristiques de la population

L'âge moyen est de 18,5 ans et les étudiants interrogés avaient entre 16 et 30 ans.

La population était composée de 30,08% d'hommes et de 69,91% de femmes.

La population était composée de 62,71% de primo-inscrits en PAES, de 36,65% de redoublants et de 0,63% de triplants.

Le premier choix des étudiants quant à leur orientation était :

- pour 68,57% : médecine
- pour 10,40% : pharmacie
- pour 8,70% : kinésithérapie
- pour 6,79% : sage-femme
- pour 5,30% : odontologie

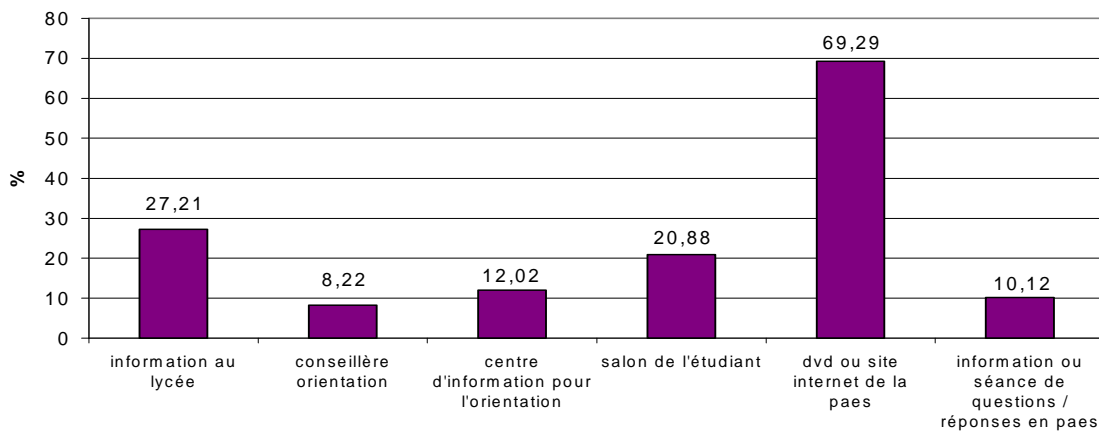
- pour 0,21% : manipulateur en électroradiologie

Parmi les étudiants, 91,94% étaient détenteurs d'un baccalauréat scientifique et 8,05% d'un autre baccalauréat.

Parmi les étudiants, 8,68% avaient effectué des études supérieures avant leur entrée à la faculté de médecine et pharmacie. Parmi eux, 9,52% avaient effectué des études supérieures dans le domaine de la santé.

Parmi les étudiants, 66,66% ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'informations sur la profession de sage-femme. Les étudiants qui avaient déclaré avoir reçu une information ont indiqué d'où celle-ci provenait (excepté quatre étudiants qui ont déclaré avoir reçu une information mais celle-ci ne provenait pas des sources proposées).

Figure 1: sources d'information



Sept étudiants ont annoté d'autres sources d'information. Trois étudiants ont annoté qu'ils avaient bénéficié de trop peu d'informations.

Pour les caractéristiques à l'inclusion des deux échantillons, il n'a pas été mis en évidence de différence statistiquement significative.

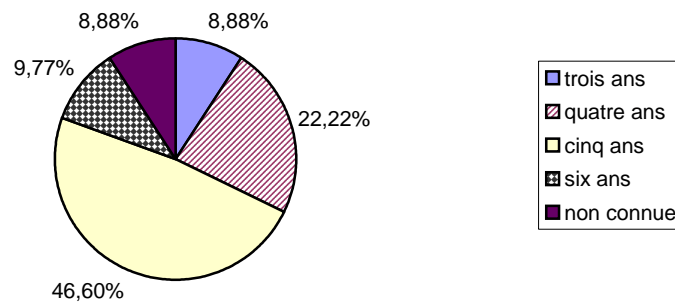
Tableau II : caractéristiques de la population		échantillon ayant reçu le questionnaire 1 (225 étudiants)	échantillon ayant reçu le questionnaire 2 (247 étudiants)	p value
âge		18,43 ans	18,57 ans	0,2652
sexe féminin		73,77%	66,39%	0,0808
primo-inscrits		62,22%	63,15%	0,9097
premier choix	maïeutique	9,33%	4,47%	0,05599
	autres	90,67%	95,53%	
bac s		94,22%	89,87%	0,1181
études supérieures		8,00%	9,31%	0,6133
études de santé parmi études supérieures		10,52%	8,69%	0,8406
information		32,58%	34,00%	0,7443

III.2. Connaissance de la formation et de la profession de sage-femme

III.2.1. Connaissance de la formation

La durée des études va de deux ans pour certains à neuf ans pour d'autres. La médiane est de cinq ans avec un intervalle interquartile de un.

Figure 2: durée des études



Donc, 53,40% ne connaissent pas la durée des études.

Les étudiants déclarent à 71,23% connaître l'accès aux études et parmi eux :

- 7,64% pensent qu'on y accède après le bac, sur dossier et entretien
- 26,75% pensent qu'on y accède après des études d'infirmière
- 8,91% pensent qu'on y accède après des études d'aide-soignante
- 70,06% savent qu'on ne peut y accéder que par la PAES.

Comme, 28,76% déclarent ne pas savoir et 21,33% déclarent savoir mais ont des connaissances erronées, 50,09% des étudiants interrogés ne connaissent pas l'accès aux études. Pour trois étudiants nous avons observé des discordances dans leur réponse à cette question. Ceux-ci ont coché la mention « La PAES est l'unique moyen » et une ou plusieurs autres mentions.

Concernant la formation pendant les études de maïeutique, 68,03% des étudiants savent que celle-ci est équivalente entre la pratique et la théorie. Donc, 31,95% l'ignorent.

III.2.2. Connaissance de la profession

Les étudiants pensent à 78,82% que la profession est médicale, à 17,56% qu'elle est paramédicale et 3,60% déclarent ne pas savoir. Ainsi, 17,56% des étudiants déclarent savoir mais ne savent pas et donc, 21,16% ne savent pas.

Les étudiants déclarent à 96,00% connaître les lieux d'exercice et parmi eux :

- 99,53% pensent que la sage-femme peut exercer à l'hôpital public
- 95,83% en clinique privée
- 66,20% en libéral
- 47,68% dans un centre de protection maternelle et infantile
- 28,70% dans un centre de planning familial
- 12,55% dans un laboratoire de recherche.

Donc, 4,00% déclarent ne pas savoir et 92,60% des étudiants déclarent savoir mais ne connaissent pas tous les modes d'exercice de la sage-femme.

Le détail des résultats est présenté en annexe (tableau V) ainsi que les pourcentages de méconnaissance (Figure 5).

Tableau III : Compétences de la sage-femme les plus méconnues (225 étudiants)	ne sachant pas	réponses justes	réponses fausses
prescrire des médicaments, examens ou arrêts de travail	17,27%	43,18%	39,54%
prendre en charge une femme présentant une grossesse pathologique	24,43%	37,55%	38,00%
effectuer la rééducation du périnée quelques mois après la naissance	35,18%	45,83%	18,98%
faire de la recherche	46,72%	34,57%	18,69%

Les étudiants pensent à 95,02% que la sage-femme peut surveiller l'accouchement, à 1,81% qu'elle ne le peut pas et 3,16% déclarent ne pas savoir (4,97% ne savent pas).

Ils pensent à 88,00% qu'elle peut pratiquer l'accouchement, à 6,22% qu'elle ne le peut pas et 5,77% déclarent ne pas savoir (11,99% ne savent pas).

Pour 45 étudiants, il y a une discordance entre leur réponse à la question cinq pour laquelle ils n'ont pas coché le laboratoire de recherche comme lieux d'exercice de la sage-femme et la question 23 où ils ont répondu que la sage-femme pouvait faire de la recherche.

III.2.3. Connaissance globale

Le taux de réponses justes est en moyenne de 55,30% avec un écart type de 15,47%. Les taux de réponses justes varient selon les étudiants de 4,34% (pour un étudiant) à 100% (pour un étudiant).

Tableau IV : Influence des caractéristiques socio-démographiques et du cursus scolaire sur le pourcentage de réponses justes (225 étudiants)

critères		pourcentages de réponses justes	p value
sexe	hommes	49,22%	0,0004
	femmes	57,46%	
statut	primo-inscrit	53,94%	0,0823
	redoublant	57,66%	
	triplant	47,82%	
premier choix	maïeutique	66,87%	0,0003
	autre	54,11%	
sage-femme dans l'entourage	oui	59,35%	0,0111
	non	53,62%	
professionnel de santé dans l'entourage	oui	56,88%	0,0198
	non	51,60%	
informations reçues	oui	61,28%	<0,0001
	non	52,34%	

Trois triplants ont été inclus dans l'étude.

Un seul étudiant n'a pas émis de choix et il n'y avait aucun étudiant ayant choisi en premier lieu la filière de manipulateur en électroradiologie dans le groupe ayant répondu au questionnaire 1 sur la formation et la profession de sage-femme.

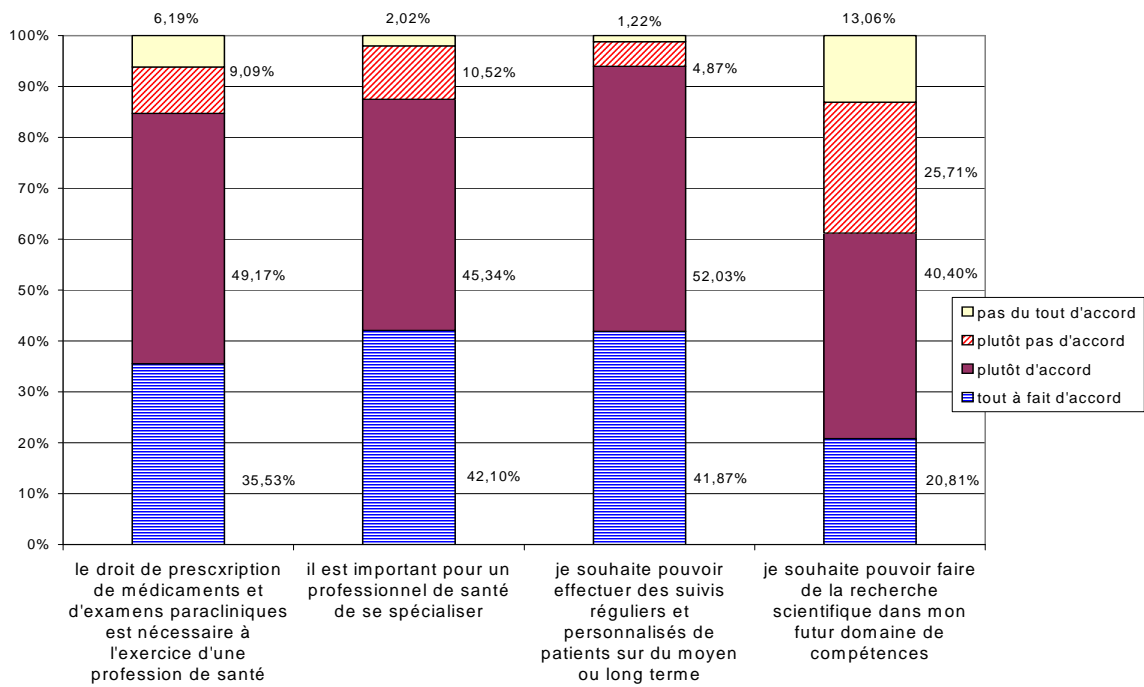
Le pourcentage de réponses justes varie selon le baccalauréat obtenu par l'étudiant. Le nombre d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat autre que scientifique est de 13 étudiants dans le groupe ayant reçu le questionnaire sur la profession.

Le pourcentage de réponses justes varie selon le fait que l'étudiant ait effectué des études supérieures de santé avant son entrée à la faculté de médecine et pharmacie. Cela a concerné deux étudiants dans le groupe ayant reçu ce même questionnaire.

III.3. Aspects recherchés pour la future profession

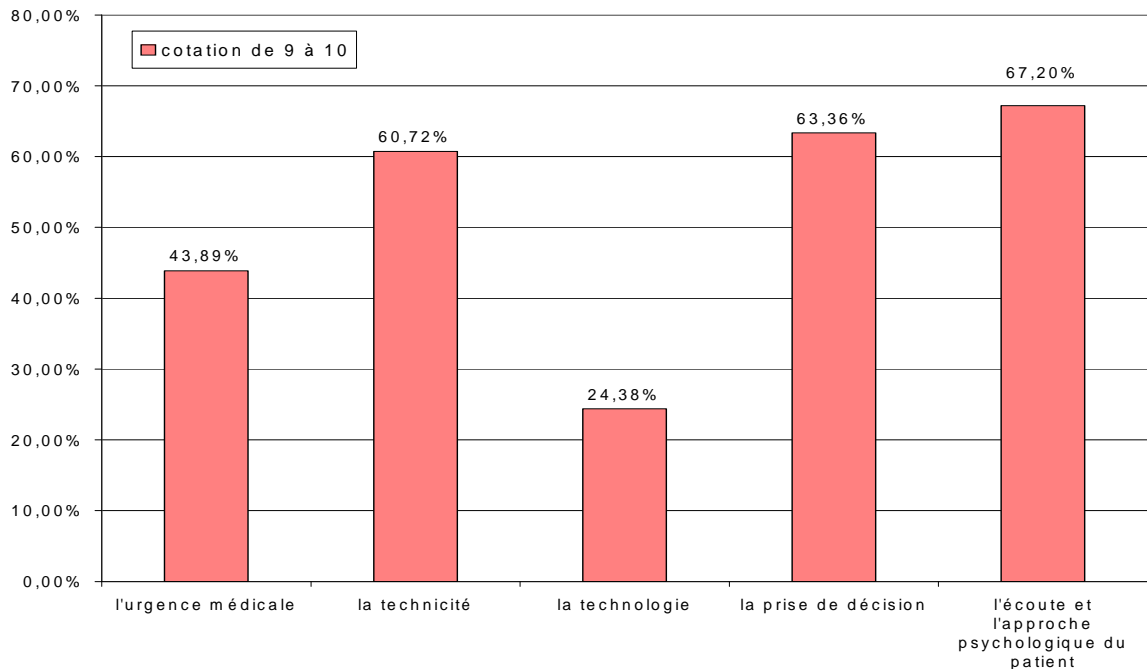
Les étudiants ont donné leur avis sur plusieurs affirmations dans le second questionnaire (figure 3).

Figure 3: Aspects recherchés pour la future profession



Les étudiants ont coté de 1 (moins important) à 10 (plus important) différents aspects des métiers de la santé (figure 4).

Figure 4: Aspects recherchés



La médiane était de huit et l'intervalle interquartile de quatre pour l'urgence médicale.

La médiane était de neuf et l'intervalle interquartile de deux pour la technicité.

La médiane était de sept et l'intervalle interquartile de deux pour la technologie.

La médiane était de neuf et l'intervalle interquartile de deux pour la prise de décision.

La médiane était de neuf et l'intervalle interquartile de deux pour l'écoute et l'approche psychologique du patient.

Les pourcentages d'étudiants ayant coté ces aspects entre 6 et 10 sont présentés en annexe (Figure 6) ainsi que le détail des cotations (Figure 7).

III.4. Aspects méconnus de la profession de sage-femme recherchés pour la future profession

La totalité de ces aspects sont présentés en annexe (Tableau VI).

Le droit de prescription de la sage-femme est méconnu de 56,81% des étudiants alors que 84,70% d'entre eux souhaitent posséder ce droit.

La compétence de la sage-femme pour effectuer la rééducation périnéale est méconnue de 54,16% des étudiants.

La compétence de la sage-femme dans la recherche est méconnue de 65,41% des étudiants alors que 61,21% d'entre eux souhaitent pouvoir effectuer de la recherche dans leur futur domaine de compétences.

La compétence de la sage-femme dans la prise en charge des grossesses pathologiques est méconnue de 61,43% des étudiants alors que 76,40% d'entre eux souhaitent exercer une profession comportant de la technologie.

IV. Discussion.

IV.1. Limites de l'étude

IV.1.1. Limites liées au matériel de l'étude

L'étude présente un biais de sélection car elle n'a porté que sur les étudiants de PAES présents aux séances de tutorat. Il a été montré que les étudiants participant à toutes les séances de tutorat ont quatre fois plus de chances de réussite au concours

⁽¹²⁾ et que 98,2% des étudiants ayant réussi le concours avaient participé aux 12 séances de tutorat de l'année et 100% avaient participé à dix séances de tutorat ou plus ⁽¹¹⁾. Il est possible que ces étudiants aient une meilleure connaissance de la formation et de la profession de sage-femme que les autres. Notre étude montrerait, alors, une connaissance surestimée. En début de semestre les étudiants assistant au tutorat sont plus nombreux qu'en fin de semestre (94,77% de présence en début et 76,78% en fin de premier semestre de l'année universitaire 2010-2011) ⁽¹³⁾ et les étudiants sont plus nombreux en début d'année qu'en fin d'année ⁽¹³⁾. Avoir réalisé le recueil de données en début d'année permet de penser que plus d'étudiants étaient présents, ce qui minimise ce biais.

L'étude présente un biais de non réponse lié aux refus de participation. Il est impossible de déterminer dans quel sens cela a influencé les résultats. Cependant le taux de participation a été satisfaisant.

Enfin, 25 questionnaires ont été perdus pour un sous-groupe car les tuteurs n'ont pas récupéré ceux-ci en fin de séance de tutorat. Les sous-groupes dans lesquels les tuteurs ont demandé aux étudiants de restituer les questionnaires avant leur départ de la séance ont eu un taux de participation plus élevé. Le taux de participation aurait donc pu être amélioré par un meilleur encadrement de la passation des questionnaires.

Les deux échantillons d'étudiants étaient comparables pour leurs principales caractéristiques. Une différence de pourcentages est observée pour le premier choix des étudiants mais celle-ci n'est pas statistiquement significative.

L'étude présente un biais lié aux questionnaires sur la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme exclus pour plus de dix données manquantes. Ces données manquantes peuvent être dues soit à une négligence de l'étudiant, soit au fait que l'étudiant ne savait pas répondre à la question et n'a pas répondu au lieu de cocher la case «je ne sais pas». Dans ce dernier cas, cela a pu surestimer la connaissance qu'ont les étudiants de la formation et de la profession de sage-femme.

Au total, les biais et limites de notre étude ont pu surestimer la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme. Cependant, cela n'a pas influé sur la détermination des aspects de la profession les plus méconnus.

IV.1.2. Limites liées à la méthode d'étude

Les questions du questionnaire 1 sur la formation et la profession de sage-femme ont été élaborées en adéquation avec les huit situations types du Référentiel Métier et Compétences des Sages-Femmes mais cette adéquation aurait pu être améliorée sur certaines situations ⁽¹⁰⁾. Il n'y a pas eu de questions sur :

- les suites de couches et les évènements pathologiques qui peuvent survenir pendant cette période
- la réanimation néonatale.

Il aurait été intéressant de demander aux étudiants si la sage-femme peut pratiquer la réanimation néonatale.

En effet dans ce questionnaire n'ont été abordé :

- dans le domaine des suites de couches, que la visite post-natale et la rééducation périnéale
- dans le domaine des soins pédiatriques, que le premier examen clinique du nouveau-né.

La question portant sur les lieux d'exercice ne trouve pas de correspondance, il aurait été intéressant de poser une question sur les lieux d'exercice envisagés par les étudiants.

IV.1.3. Limites liées aux résultats de l'étude

Malgré le fait que les questionnaires aient été préalablement testés, certaines limites y sont liées.

Concernant l'information dont ont pu bénéficier les étudiants, quatre étudiants ont répondu qu'ils avaient bénéficié d'informations mais n'ont coché aucune des sources d'informations proposées. Une case « autre » aurait pu être ajoutée. Sept étudiants ont ajouté sur leur questionnaire d'autres sources d'information mais il s'agissait

d'informations non organisées donc il a été choisi de ne pas les traiter. Il avait, de même, été choisi, après le pré-test, de ne pas laisser d'espace à cet effet étant donné que toutes les sources d'information organisées et sur lesquelles nous pouvions agir dans l'optique d'offrir une meilleure information aux étudiants avaient été répertoriées dans le questionnaire.

Par ailleurs, trois étudiants ont noté qu'ils avaient bénéficié de trop peu d'informations sur la profession de sage-femme. Ceci est encourageant pour développer les différentes sources d'informations qui leur sont proposées.

La question une du questionnaire 1 sur la formation et la profession de sage-femme ne comportait pas de mention « je ne sais pas » à cocher. Pour palier à cet oubli il a été décidé de compter comme réponses « je ne sais pas » les absences de réponse ou les points d'interrogation annotés par les étudiants. Ainsi, les données manquantes n'ont pu être comptabilisées pour cette question.

Cette même question a posé le problème de la comptabilisation ou non de la PAES dans le nombre d'années d'études. Étant donné que celle-ci fait obligatoirement partie du cursus de maïeutique, il était absolument nécessaire de la comptabiliser. Le problème de le préciser dans la question s'est posé suite au pré-test et il a été décidé de ne pas le préciser pour deux raisons :

- cela aurait pu induire la réponse de la question suivante concernant l'accès aux études de maïeutique
- cela a permis de voir si la PAES était intégrée au cursus dans l'esprit des étudiants (22,22% ont répondu que les études duraient quatre ans).

La question deux de ce même questionnaire a également présenté des discordances car 3 étudiants ont coché en plus de la réponse « la PAES est l'unique moyen d'intégrer les études de maïeutique » d'autres réponses or celle-ci excluait les autres. Cette question aurait pu être formulée plus clairement.

La discordance dans les réponses aux questions portant sur la recherche laisse imaginer que les étudiants ne semblent pas savoir ce qu'est exactement la recherche et cela pourrait être expliqué dans l'information qui leur est proposée.

La question 13 de ce même questionnaire était ambiguë car la sage-femme est fréquemment amenée à prendre en charge des grossesses pathologiques sous prescription du médecin obstétricien. Cette question avait été créée dans le but de souligner cette partie du travail de la sage-femme mais s'est révélée inappropriée et peu exploitable. Cela expliquerait le faible taux de réponses justes à cette question.

Par ailleurs, les questions de ce même questionnaire n'ont pas nécessairement toutes la même importance. Ainsi, ce qui paraît le plus important est que l'étudiant sache que la sage-femme surveille et pratique l'accouchement car celui-ci est au centre de ses compétences. Cependant, il paraîtrait difficile d'introduire une pondération selon les compétences mises en avant par les questions.

IV.2. Comparaison des résultats avec les données de la littérature

IV.2.1. Comparaison des résultats concernant la description de la population d'étude

Les études précédemment réalisées ont porté sur une population d'étudiants en PCEM1 alors que cette étude a porté sur des étudiants de PAES. La population regroupe donc, les étudiants candidats aux filières médecine (dont masso-kinésithérapie et manipulateur en électroradiologie), odontologie et maïeutique mais également les étudiants candidats à la filière pharmacie.

Cependant, des résultats similaires à ceux de Nief ⁽¹⁾ et de Catalano ⁽⁵⁾ ont été trouvés quant à la description de la population.

Notre étude a montré que 66,66% déclaraient ne pas avoir reçu d'informations sur la profession de sage-femme.

Catalano ⁽⁵⁾ a déterminé que les étudiants déclaraient :

- n'avoir jamais eu accès à des informations mais connaître la filière maïeutique pour 47% d'entre eux
- n'avoir jamais eu accès à des informations et ne pas connaître la filière maïeutique pour 3,8%
- avoir eu accès à des informations au lycée pour 17%.

- avoir eu accès à des informations au moment de leur(s) année(s) de PCEM1 pour 53,1%.

Elle a montré que 75% des étudiants déclaraient ne pas avoir recherché d'informations par une démarche personnelle mais que 23% l'avaient fait (ce qui est le cas de la moitié des étudiants souhaitant intégrer la filière maïeutique). Dans notre étude, la plupart des étudiants ne choisissent pas sage-femme en premier lieu, ce qui explique qu'ils ne recherchent pas d'informations sur cette filière (18,8% des étudiants ont choisi de présenter le concours de la filière maïeutique cette année ⁽¹³⁾).

Maciejewski et Leymarie ⁽²⁾ ont montré qu'un tiers des étudiants affirmaient n'avoir reçu aucune information. Elles ont montré que lorsque les étudiants sages-femmes interrogés étaient en PCEM1 :

- 34% se sont intéressés à la profession de sage-femme dès leur entrée en PCEM1
- 23% s'y sont intéressés en cours d'année
- 43% s'y sont intéressés au moment des résultats.

Cela rend intéressante l'idée d'une intervention entre les résultats du premier semestre et le choix des concours à passer au second semestre.

Nief ⁽¹⁾ a montré que 30% des étudiants sages-femmes ont découvert la profession en PCEM1 et que 32% de ces mêmes étudiants l'ont découverte après les résultats du concours de PCEM1.

Eyer ⁽³⁾ a tiré d'entretiens avec des étudiants sages-femmes le fait qu'ils auraient souhaité avoir plus d'informations sur la filière maïeutique lors de leur PCEM1.

Tous ces résultats attestent du fait que différentes sources d'information sont disponibles selon les facultés mais que celles-ci sont peu exploitées par les étudiants et que ceux-ci recherchent des informations tardivement. Le fait que la PAES apporte un nouveau mode de fonctionnement avec des concours séparés va obliger les étudiants à se renseigner plus précocement sur les différentes filières c'est à dire avant le second semestre. En effet, ils sont obligés de faire le choix des concours qu'ils vont passer et il n'est plus possible de postuler pour toutes les filières sans perdre des chances de réussite. Cette recherche de renseignements n'avait pas forcément été déjà faite par tous les étudiants interrogés au moment de notre étude. Il aurait été intéressant de rechercher le pourcentage d'étudiants ayant reçu une information au second semestre.

Les études de Catalano ⁽⁵⁾, de Maciejewski et Leymarie ⁽²⁾ et de Deronne ⁽⁸⁾ ont déterminé les sources desquelles provenaient les informations reçues par les étudiants qui étaient :

- l'entourage dont les professionnels de santé ou étudiants en santé
- les médias dont Internet
- les séances d'information au lycée
- les salons de l'étudiant ou forums des métiers
- les conseillères d'orientation
- l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions
- le Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- les sites Internet universitaires
- les plaquettes d'information
- une intervention réalisée lors des séances de tutorat
- les présentations réalisées par les écoles de sages-femmes
- les rendez-vous individuels à l'école de sages-femmes
- les journées portes ouvertes en école de sages-femmes ou de la faculté.

Il est important de remarquer que, dans notre étude, la source d'information qu'est le DVD ou le site de la PAES est citée comme source d'information par 69,29% des étudiants ayant bénéficié d'une information. Ce pourcentage est élevé par rapport aux autres sources d'information de notre étude ou des autres études. Il paraît donc essentiel de développer et d'améliorer le contenu de cette source d'information.

Les autres sources d'information sont, soit des sources non organisées ou sur lesquelles il n'est pas possible d'agir, soit des sources qui n'existent pas à Grenoble. Certaines seraient intéressantes à mettre en place.

Maciejewski et Leymarie ⁽²⁾ ont montré que l'information des étudiants en PCEM1 était meilleure lorsque des étudiants sages-femmes participaient à la séance d'information et lorsque ceux-ci recevaient un document écrit.

Il serait utile de mettre à disposition des étudiants de PAES le document écrit existant à Grenoble et de lui apporter d'éventuelles modifications en fonction des résultats de cette étude. Les étudiants grenoblois réalisent des séances d'information dans certains lycées et participent au salon de l'étudiant. Il serait intéressant de généraliser les séances d'information au lycée car c'est la seconde source d'information la plus citée dans notre étude.

IV.2.2. Comparaison des résultats concernant la connaissance de la formation et de la profession de sage-femme

Les études précédemment réalisées ont montré que la formation et la profession de sage-femme n'étaient que partiellement connues des lycéens et des étudiants sages-femmes à leur entrée à l'école.

Dans son mémoire de sage-femme, Georges ⁽⁶⁾ a montré que les lycéens méconnaissaient les études ainsi que les compétences des sages-femmes. Ceux-ci attribuaient des compétences restreintes en prénatal et dépassant les compétences durant le travail et les suites de couches. Nous retrouvons dans notre étude une attribution de missions restreintes en prénatal et de missions surestimées pendant le travail. Les lycéens envisageant de devenir sage-femme n'avaient pas une meilleure connaissance de ces deux points. Dans notre étude les étudiants ayant comme premier choix sage-femme connaissaient mieux la formation et la profession.

L'étude de Catalano ⁽⁵⁾ a montré une meilleure connaissance du caractère médical de la profession et une moins bonne connaissance de la durée des études. Ceci atteste du fait que les connaissances des étudiants varient selon les informations qui sont à leur disposition.

Maciejewski et Leymarie ⁽²⁾ ont montré que :

- seulement 35% des étudiants sages-femmes à leur entrée à l'école connaissaient le contenu théorique des études
- seulement 23,5% des étudiants connaissaient le contenu clinique.

Elles ont montré que seulement un quart des étudiants connaissaient les perspectives de carrière et le salaire.

Elles ont montré que la majorité des informations recherchées par les étudiants après les résultats du concours de PCEM1 concernaient le déroulement des études.

Elles ont montré, concernant les lieux d'exercice, que la plupart des étudiants sages-femmes à leur entrée à l'école connaissaient l'exercice hospitalier, 37% connaissaient l'exercice libéral et 24% connaissaient l'exercice dans un centre de protection maternelle et infantile.

Elles ont également montré que 11% des étudiants avaient éprouvé le besoin de rechercher des informations sur les lieux d'exercice. Les pourcentages de connaissance sont meilleurs dans notre étude mais certains lieux d'exercice restent partiellement méconnus.

Elles ont montré que :

- pour seulement la moitié des étudiants sages-femmes à leur entrée à l'école, l'information diffusée en PCEM1 leur avait permis de savoir que la sage-femme surveille le travail et pratique les accouchements normaux.
- pour 40%, elle leur avait permis de connaître les compétences de la sage-femme lors de la grossesse et dans les suites de couches
- pour moins de un tiers, elle leur a permis de connaître certaines compétences de la sage-femme lors de la grossesse et dans les soins pédiatriques ainsi que ses compétences dans le dépistage des pathologies et son droit de prescription.
- pour moins de 20%, elle leur avait permis de connaître les compétences de la sage-femme en gynécologie, dans la rééducation périnéale et dans la recherche.

Elles ont montré que les étudiants recherchent une information sur les compétences de la sage-femme pour 82% d'entre eux et que 17% des étudiants ont éprouvé le besoin de rechercher des informations supplémentaires sur ce sujet après leur entrée à l'école.

IV.2.3. Comparaison des résultats concernant les aspects recherchés pour la future profession

Aucune étude précédente n'a porté sur ces aspects.

Tous les aspects que notre étude a évalués ont obtenu l'adhésion de plus de 60% des étudiants.

Les aspects qui ont le plus été mis en valeur sont :

- le suivi régulier et personnalisé de patients sur du moyen ou du long terme
- la technicité des gestes
- la prise de décision
- l'écoute et la dimension psychologique.

Ces aspects ont obtenu l'adhésion de plus de 90% des étudiants.

Le suivi des patients se retrouve dans la profession de sage-femme avec le suivi de la grossesse, la préparation à la naissance et à la parentalité, la consultation postnatale et la rééducation périnéale. Cela concerne notamment l'exercice en libéral qui est méconnu de 33,80% des étudiants.

La technicité des gestes se retrouve dans toutes les compétences de la sage-femme mais plus particulièrement dans la surveillance et la pratique de l'accouchement et le premier examen du nouveau-né.

La prise de décision se retrouve à tous les niveaux de la prise en charge de la parturiente puis de la mère et de l'enfant.

L'écoute et la dimension psychologique se retrouvent également à tous les niveaux de la prise en charge mais surtout lors de la préparation à la naissance et à la parentalité et autour de l'accouchement qui est un moment décisif du bon développement du lien entre les parents et l'enfant. Eyer ⁽³⁾ a montré que les étudiants sages-femmes appréciaient que la sage-femme ait un rôle relationnel fort. Elle a également montré que les étudiants sages-femmes ayant toujours voulu exercer une profession de santé citaient comme raisons le contact avec les patients en premier lieu. Notre étude retrouve cela chez les étudiants en PAES. Elle a montré par ailleurs que les sages-femmes qui avaient toujours voulu exercer cette profession le voulaient pour le contact avec les patients.

Certains aspects avaient une importance légèrement inférieure pour les étudiants :

- le droit de prescription
- la possibilité de se spécialiser
- l'urgence.

Ces aspects ont obtenu l'adhésion de 80 à 90% des étudiants.

Tous les métiers de la santé ne nécessitent pas de droit de prescription. Cependant, ce droit atteste de la capacité de la sage-femme à exercer de manière autonome.

La possibilité de se spécialiser est uniquement une possibilité et non une obligation dans les filières maïeutique et odontologie (contrairement aux filières médecine et pharmacie). Cela offre des perspectives de carrière variées et la possibilité de changements d'activité en cours de carrière. Eyer ⁽³⁾ a montré que la plupart des étudiants sages-femmes envisageaient de faire une formation complémentaire.

L'urgence est au centre de la profession de sage-femme avec la surveillance et la pratique de l'accouchement.

Les aspects qui étaient les moins importants aux yeux des étudiants étaient :

- la recherche
- la technologie.

Ces aspects ont obtenu l'adhésion de 60 à 80% des étudiants.

La recherche est une possibilité et non une obligation et permet donc aux étudiants intéressés de diversifier leur activité.

La technologie est présente dans la profession de sage-femme par l'échographie et l'enregistrement du rythme cardiaque fœtal essentiellement donc lors de la prise en charge d'une femme présentant une grossesse pathologique et lors de la surveillance de l'accouchement.

Les étudiants ont donc fortement adhéré aux aspects proposés qui sont des aspects présents dans la profession de sage-femme. Ces étudiants pourraient donc être intéressés par cette filière. Cependant, la formation et la profession de sage-femme restent assez méconnues des étudiants de PAES d'où l'importance de les informer. Par ailleurs, les études précédemment réalisées ont montré que plusieurs sources d'information sont disponibles dans les différentes facultés mais que celles-ci sont peu exploitées par les étudiants. Une information basée sur les aspects qu'ils recherchent pour leur future profession pourrait les intéresser davantage et ainsi augmenter la diffusion de l'information afin de permettre des choix plus éclairés.

IV.3. Aspects méconnus de la profession de sage-femme recherchés pour la future profession

L'étude a permis de déterminer les aspects de la profession de sage-femme méconnus des étudiants en PAES qui correspondent à des critères qu'ils recherchent pour leur future profession.

Le niveau et la nature de la méconnaissance de la profession ont été déterminés. Le niveau moyen de méconnaissance est de 44,70%. Certaines compétences sont plus particulièrement méconnues et c'est donc sur celles-là que l'information

proposée par l'école de sage-femme devra insister. Il sera d'autant plus utile d'insister sur ces compétences que celles-ci correspondent à des aspects ayant obtenu une forte adhésion de la part des étudiants.

Cependant, seuls 30% des étudiants ont eu accès à des informations. Il est donc nécessaire de favoriser une plus large diffusion de l'information.

Les pourcentages de méconnaissance des compétences dans la surveillance et la pratique de l'accouchement sont relativement faibles mais il s'agit là des compétences qui sont au cœur de la profession et qui devraient être connues de tous, y compris des étudiants n'envisageant pas de devenir sage-femme. En effet, ce sont de futurs professionnels de santé qui doivent connaître les fonctions des autres professionnels dans le but de pouvoir comprendre le parcours de soins d'un patient.

V. Conclusion

La formation et la profession de sage-femme sont partiellement méconnues des étudiants en PAES (avec un pourcentage moyen de réponses justes de 55,30%).

Les aspects qui sont le plus recherchés par les étudiants (avec un taux de plus de 90% d'adhésion) pour leur future profession sont le suivi régulier et personnalisé de patients sur du moyen ou du long terme, la technicité des gestes, la prise de décision et l'écoute et l'approche psychologique du patient.

A partir de cela l'information faite aux PAES par l'école de sage-femme de Grenoble sur la filière maïeutique devra porter essentiellement sur les compétences les plus méconnues (avec un taux de méconnaissance de plus de 50%) :

- les modalités d'exercice
- la recherche
- la prise en charge des grossesses pathologiques
- le droit de prescription
- la rééducation périnéale

Elle devra porter également sur les compétences correspondant aux aspects les plus recherchés :

- la compétence de la sage-femme dans la préparation à la naissance et à la parentalité

- sa compétence dans la surveillance et la pratique de l'accouchement
- sa compétence pour effectuer le premier examen du nouveau-né.

Il aurait été intéressant de faire correspondre aux questions portant sur la connaissance des études de maïeutique, des questions sur les aspects recherchés pour les études qui auraient pu porter sur la durée des études envisagée ou le type d'enseignement souhaité.

Le fait que les étudiants ayant bénéficié d'informations citent comme source le DVD ou le site de la PAES pour 69,29% appuie le fait qu'il soit nécessaire de construire cette information selon leurs besoins afin de mieux les informer.

Le fait que les étudiants recherchent des informations tardivement rend intéressante l'idée d'une séance d'information entre les résultats du premier semestre et le choix des concours à passer.

Les séances d'information au lycée restent importantes et efficaces.

Le document écrit existant à Grenoble doit être diffusé aux étudiants de PAES.

La connaissance de la formation et de la profession de sage-femme pourra être à nouveau évaluée selon les mêmes modalités pour déterminer l'efficacité des mesures mises en place.

Références bibliographiques

1. Nief L, « Recrutement des étudiants sages-femmes par PCEM1. 5 ans après, où en est-on ? », mémoire de sage-femme, Université de la Méditerranée, Aix Marseille II, 2007.
2. Maciejewski E et Leymarie M-C, « Diffusion de l'information sur la profession de sage-femme durant la première année du Premier Cycle des Etudes Médicales », Les dossiers de l'obstétrique, novembre 2007, fascicule n° 332 : p 4 à 7.
3. Eyer S, « La vocation des étudiants sages-femmes recrutés par PCEM1 », mémoire de sage-femme, Nancy I, 2005.
4. Lanvin P, « Le Premier Cycle des Etudes Médicales : constat et bilan pour la formation des étudiants sages-femmes », mémoire de sage-femme, Reims, 2007.
5. Catalano D, « L'information aux étudiants de PCEM1 concernant la filière maïeutique », mémoire de sage-femme, Université de la Méditerranée, Aix Marseille II, 2009.
6. Georges A, « Connaissance des études et du métier de sage-femme chez les lycéens en classe de terminale », mémoire de sage-femme, Tours, 2004.
7. Reiniche C, « Valoriser la profession de sage-femme auprès des étudiants de PCEM1 grâce à une information adéquate », mémoire de sage-femme, Université René Descartes, Paris V, 2007.
8. Deronne M, « Stratégies de communication des écoles de sages-femmes pour le recrutement des étudiants en première année du Premier Cycle des Etudes Médicales », mémoire de cadre sage-femme, Ecole de cadres sages-femmes, Dijon, 2007.

9. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (pour la ministre et par délégation : le directeur général de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Hetzel P) et la ministre de la santé et des sports (pour la ministre et par délégation : par empêchement de la directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins : la chef de service, Autume (D') C), « Journal Officiel de la République française : arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé », 17 novembre 2009, consulté le trois septembre 2010, disponible sur « www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ».
10. Collectif Associatif et Syndical des Sages-Femmes (CASSF) et Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes (CNOSF), « Référentiel métier et compétences des sages-femmes », Octobre 2007.
11. Gillois P, Pagonis D et Coutures J-C, « Etudes de santé, première année », septembre 2010 (consulté le 30 mars 2011), disponible sur « <http://www.sante.ujfgrenoble.fr/SANTE/cms/sites/medatice/paes/portail/?debut=115&nombre=5&pid=93> ».
12. Pagonis D et Romanet J-P, « CIDMEF SIFEM 2008-l'expérience de Grenoble », 8 avril 2008, consulté le deux mars 2011, disponible sur « www.canal-u.tv ».
13. Coutures J-C, cellule TICE de l'UFR de Médecine-Pharmacie de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Information donnée par messagerie électronique, 17 mars 2011.

Annexes

Questionnaires

Questionnaire 1

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis étudiante sage-femme et je travaille sur la connaissance la profession de sage-femme chez les étudiants en première année des études de santé (PAES) dans le cadre de mon mémoire de fin d'études. Dans cette optique et afin d'améliorer l'information qui vous est donnée, j'ai mis au point un questionnaire rapide et anonyme qui me permettra d'évaluer votre niveau de connaissance sur cette profession. Je me permets donc de vous demander votre concours afin d'obtenir des résultats les plus représentatifs possibles. Vous êtes bien entendu libres de participer à cette étude.

Alice Le Berre.

Première partie: la profession de sage-femme et les études de maïeutique.

Q1 Combien d'années dure la formation de sage-femme ? _____ ans

Q2 Existe-t-il d'autres moyens que la PAES pour intégrer les études de sage-femme (maïeutique) ?

- directement après le bac, sur dossier et entretien
- après des études d'infirmière
- après des études d'aide-soignante
- la PAES est l'unique moyen d'intégration en maïeutique
- je ne sais pas

Q3 L'enseignement en maïeutique est :

- majoritairement théorique
- majoritairement pratique
- équivalent entre la pratique et la théorie
- je ne sais pas

Q4 La profession de sage-femme est une profession :

- paramédicale
- médicale
- je ne sais pas

Q5 L'exercice de la profession peut se faire :

- à l'hôpital public
- en clinique privée
- en libéral
- dans un centre de protection maternelle et

infantile

- dans un centre de planning familial
- dans un laboratoire de recherche
- je ne sais pas

Pour les questions suivantes, veuillez cocher la case correspondante à votre connaissance

	Une sage-femme peut-elle...	Oui	Non	Ne sais pas
6	être un homme ?			
7	prescrire des médicaments, examens ou arrêts de travail ?			
8	rédiger la déclaration de grossesse ?			
9	pratiquer des IVG (interruption volontaire de grossesse) ?			
10	dispenser les cours de préparation à la naissance et à la parentalité ?			
11	effectuer les consultations prénatales ?			
12	effectuer les consultations post-natales ?			
13	prendre en charge une femme présentant une grossesse pathologique ?			
14	assurer la surveillance de l'accouchement ?			
15	mettre en place une anesthésie péridurale (injection de produits anesthésiques au niveau de la colonne vertébrale pour anesthésier le bas du corps) ?			
16	pratiquer l'accouchement ?			
17	pratiquer une césarienne ?			
18	utiliser des instruments pour aider l'enfant à naître (forceps, ventouse) ?			
19	effectuer le premier examen clinique du nouveau-né ?			
	Une sage-femme peut-elle...	Oui	Non	Ne sais pas
20	effectuer les visites obligatoires du nouveau-né pendant ses premières années de vie ?			
21	effectuer la rééducation du périnée quelques mois après la naissance ?			
22	se spécialiser après obtention du diplôme d'état ?			
23	faire de la recherche ?			

Deuxième partie : Population

Q26 Quel est votre âge ? _____ ans

Q27 Vous êtes : un homme
 une femme

Q28 Etiez-vous inscrit : en PCEM1 ou PCEP1 l'an dernier (2009-2010)
 en PCEM1 ou PCEP1 il y a 2 ans (2008-2009)

Q29 Vers quelle filière pensez-vous vous orienter préférentiellement ? (Vous pouvez classer vos choix dans l'ordre de préférence, de 1 à 6)

- n° _____ Médecine
n° _____ Pharmacie
n° _____ Odontologie
n° _____ Sage-Femme
n° _____ Kinésithérapie
n° _____ Manipulateur en électro-radiologie
 Je ne sais pas

Q30 Avez-vous obtenu un bac :

S ? ES ? L ? Autre (préciser : _____)

Q31 Avez-vous effectué des études supérieures avant votre inscription à l'UFR de Médecine / Pharmacie ?

- Oui (préciser : _____)
 Non

Q32 Connaissez-vous une sage-femme dans votre entourage ?

- Oui Non

Q33 Connaissez-vous un professionnel de la santé dans votre entourage ?

- Oui Non

Q34 Avez-vous bénéficié d'informations sur la profession de sage-femme ?

- Oui Non

Q35 Si oui, dans quelles circonstances (plusieurs réponses possibles)

- Séance d'information au lycée
 Conseillère d'orientation
 Centres d'information pour l'orientation
 Salon de l'Etudiant
 DVD d'enseignement de la PAES (ou site med@tice)
 Séance d'information et questions/réponses en PAES

Je vous remercie du temps et de l'attention que vous avez accordés à ce questionnaire.

Questionnaire 2

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis étudiante en santé et je travaille sur les aspects recherchés par les étudiants en première année des études de santé pour leur future profession. Dans cette optique, j'ai mis au point un questionnaire rapide et anonyme, vous demandant si vous êtes en accord avec certaines affirmations. Je me permets donc de vous demander votre concours afin d'obtenir des résultats les plus représentatifs possibles. Vous êtes bien entendu libre de participer à cette étude.

Alice Le Berre.

Première partie : Aspects recherchés pour votre future profession

Q1. Le droit de prescription de médicaments ou d'examens paracliniques est nécessaire à la pratique d'un métier de la santé.

- Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

Q2. Il est important pour un professionnel de santé de se spécialiser (via la formation continue et des diplômes universitaires) afin d'approfondir son expertise professionnelle.

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

Q3. Je souhaite pouvoir effectuer des suivis réguliers et personnalisés de patients sur du moyen ou long terme.

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

Q4. Je souhaite pouvoir faire de la recherche scientifique dans mon futur domaine de compétences.

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

Cotez de 1 à 10 le degré d'importance que vous accordez aux items suivants concernant votre future pratique professionnelle :

Q5 L'urgence médicale

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q6 La technicité des gestes

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q7 Les aspects technologiques

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q8 La prise de décision

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q9 L'écoute et l'approche psychologique du patient

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Deuxième partie : Population

Q10 Quel est votre âge ? _____ ans

Q11 Vous êtes : un homme
 une femme

Q12 Étiez-vous inscrit : en PCEM1 ou PCEP1 l'an dernier (2009-2010)
 en PCEM1 ou PCEP1 il y a 2 ans (2008-2009)

Q13 Vers quelle filière pensez-vous vous orienter préférentiellement ? (Vous pouvez classer vos choix dans l'ordre de préférence, de 1 à 6)
n° _____ Médecine

- n° _____ Pharmacie
n° _____ Odontologie
n° _____ Sage-Femme
n° _____ Kinésithérapie
n° _____ Manipulateur en électro-radiologie
 Je ne sais pas

Q14 Avez-vous obtenu un bac :

- S ? ES ? L ? Autre (préciser : _____)

Q15 Avez-vous effectué des études supérieures avant votre inscription à l'UFR de Médecine / Pharmacie ?

- Oui (préciser : _____)
 Non

Q16 Connaissez-vous une sage-femme dans votre entourage ?

- Oui Non

Q17 Connaissez-vous un professionnel de la santé dans votre entourage ?

- Oui Non

Q18 Avez-vous bénéficié d'informations sur la profession de sage-femme ?

- Oui Non

Q19 Si oui, dans quelles circonstances (plusieurs réponses possibles)

- Séance d'information au lycée
 Conseillère d'orientation
 Centres d'information pour l'orientation
 Salon de l'Etudiant
 DVD d'enseignement de la PAES (ou site med@tice)
 Séance d'information et questions/réponses en PAES

Je vous remercie du temps et de l'attention que vous avez accordés à ce questionnaire.

Tableaux et graphiques

Tableau V

Tableau V : Connaissance de la profession de sage-femme (225 étudiants)	déclarant ne pas savoir	déclarant savoir	oui	non	déclarant savoir mais ne sachant pas	ne sachant pas
être un homme	0,44%	99,54%	98,66%	0,88%	0,88%	1,32%
prescrire des médicaments, examens ou arrêts de travail	17,27%	82,72%	43,18%	39,54%	39,54%	56,81%
rédiger la déclaration de naissance	28,12%	71,87%	60,71%	11,16%	11,16%	39,28%
réaliser une IVG (interruption volontaire de grossesse)	27,27%	72,72%	25,00%	47,72%	25,00%	52,27%
dispenser les cours de préparation à la naissance et à la parentalité	24,66%	75,33%	62,33%	13,00%	13,00%	37,66%
effectuer les consultations prénatales	19,64%	80,35%	68,75%	11,60%	11,60%	31,24%
effectuer les consultations postnatales	23,76%	77,22%	60,98%	15,24%	15,24%	39,00%
prendre en charge une femme présentant une grossesse pathologique	24,43%	75,55%	37,55%	38,00%	38,00%	62,43%
effectuer la surveillance de l'accouchement	3,16%	96,83%	95,02%	1,81%	1,81%	4,97%
mettre en place une anesthésie péridurale	20,62%	79,37%	37,22%	42,15%	37,22%	57,84%
pratiquer l'accouchement	5,77%	94,22%	88,00%	6,22%	6,22%	11,99%
effectuer une césarienne	13,06%	86,93%	23,42%	53,61%	23,42%	36,48%
utiliser des instruments pour aider l'enfant à naître (forceps, ventouse)	20,62%	79,37%	59,64%	19,73%	59,64%	80,26%
effectuer le premier examen clinique du nouveau-né	20,17%	79,81%	65,91%	13,90%	13,90%	34,07%
effectuer les visites obligatoires du nouveau-né pendant ses premières années de vie	37,61%	62,37%	22,01%	40,36%	22,01%	59,62%
effectuer la rééducation du périnée quelques mois après la naissance	35,18%	64,81%	45,83%	18,98%	18,98%	54,16%
se spécialiser après obtention du diplôme d'Etat	27,85%	72,14%	66,21%	5,93%	5,93%	33,78%
faire de la recherche	46,72%	53,26%	34,57%	18,69%	18,69%	65,41%

Tableau VI

Tableau VI : Aspects recherchés pour la future profession retrouvés dans la profession de sage-femme	aspects recherchés pour la future profession (247 étudiants)	aspects méconnus de la profession de sage-femme (225 étudiants)
exercer une profession médicale	80,56%	21,16%
posséder un droit de prescription	84,70%	56,81%
avoir la possibilité de se spécialiser	87,44%	33,78%
avoir la possibilité de faire de la recherche scientifique	61,21%	65,41%
exercer une profession comprenant de l'urgence	80,06%	
> surveiller l'accouchement		4,97%
> pratiquer l'accouchement		11,99%
exercer une profession nécessitant des gestes techniques	92,28%	
> pratiquer l'accouchement		11,99%
> effectuer le premier examen clinique du nouveau-né		34,07%
exercer une profession faisant appel à la technologie	76,40%	
> prendre en charge une femme présentant une grossesse pathologique		62,43%
> surveiller l'accouchement		4,97%
exercer une profession nécessitant l'écoute et une approche psychologique du patient	91,98%	
> dispenser les cours de préparation à la naissance et à la parentalité		37,66%

Les pourcentages d'étudiants recherchant certains aspects pour leur future profession sont les étudiants s'étant déclarés d'accord ou tout à fait d'accord avec ces aspects ou les ayant cotés entre six et dix.

Les étudiants recherchant une profession médicale sont les étudiants ayant pour premier choix médecine, odontologie ou maïeutique.

Figure 5

Figure 5: Pourcentages de méconnaissance

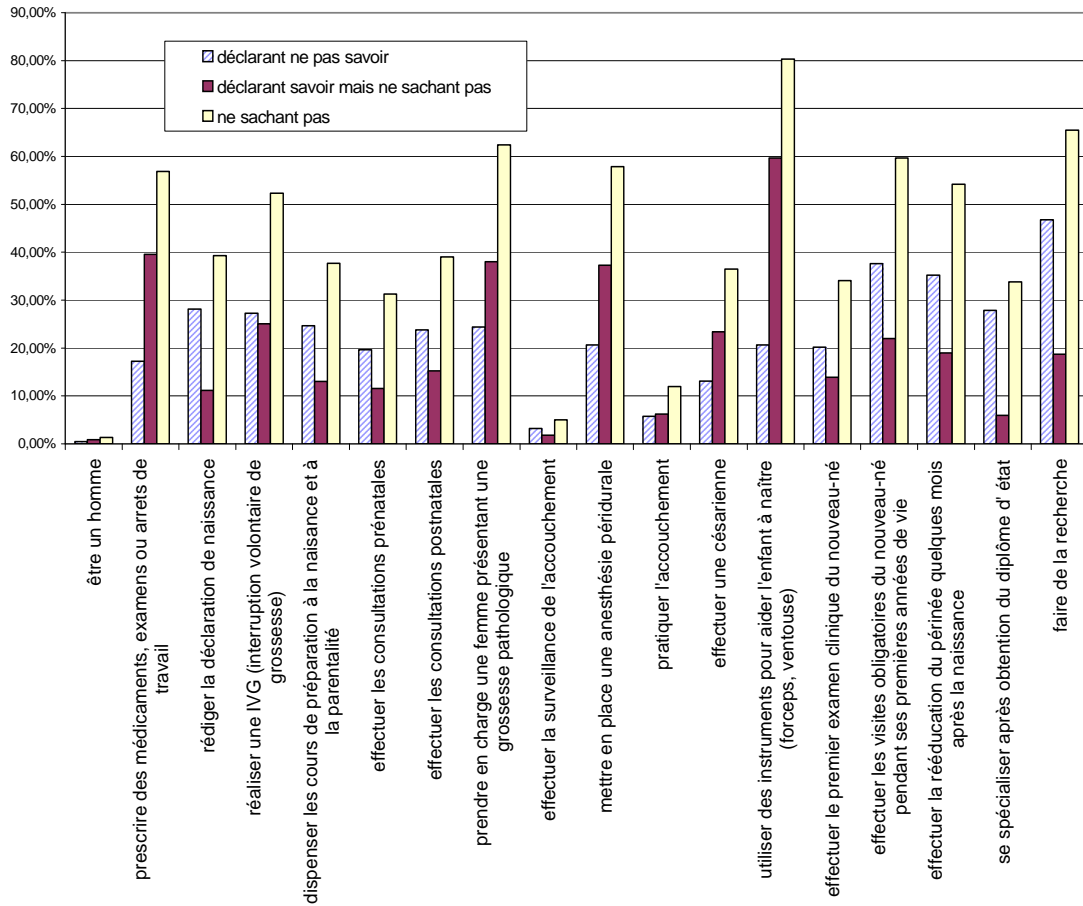


Figure 6

Figure 6: Aspects recherchés pour la future profession

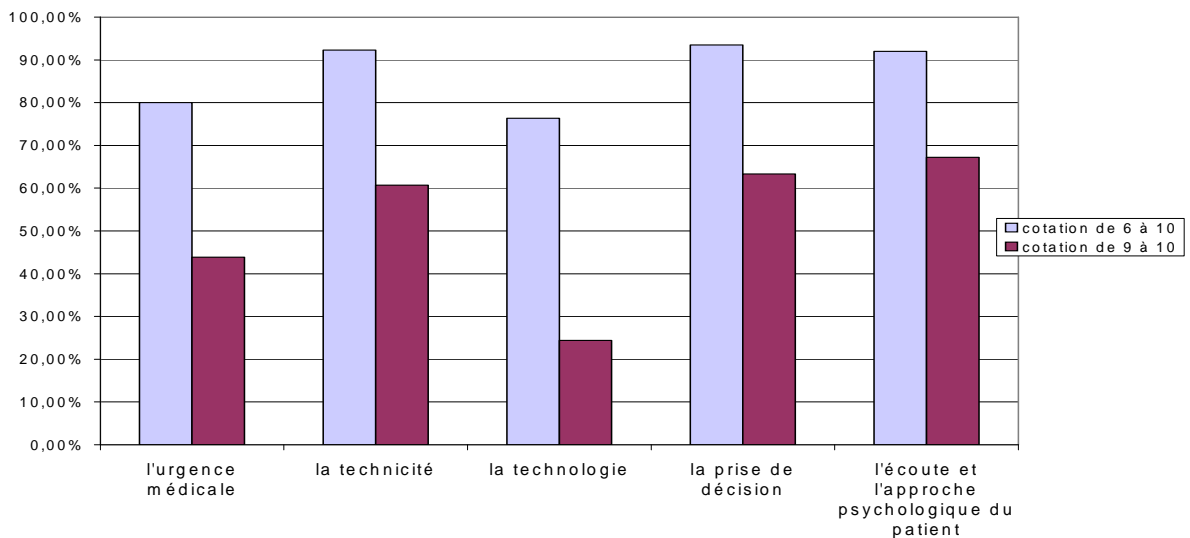
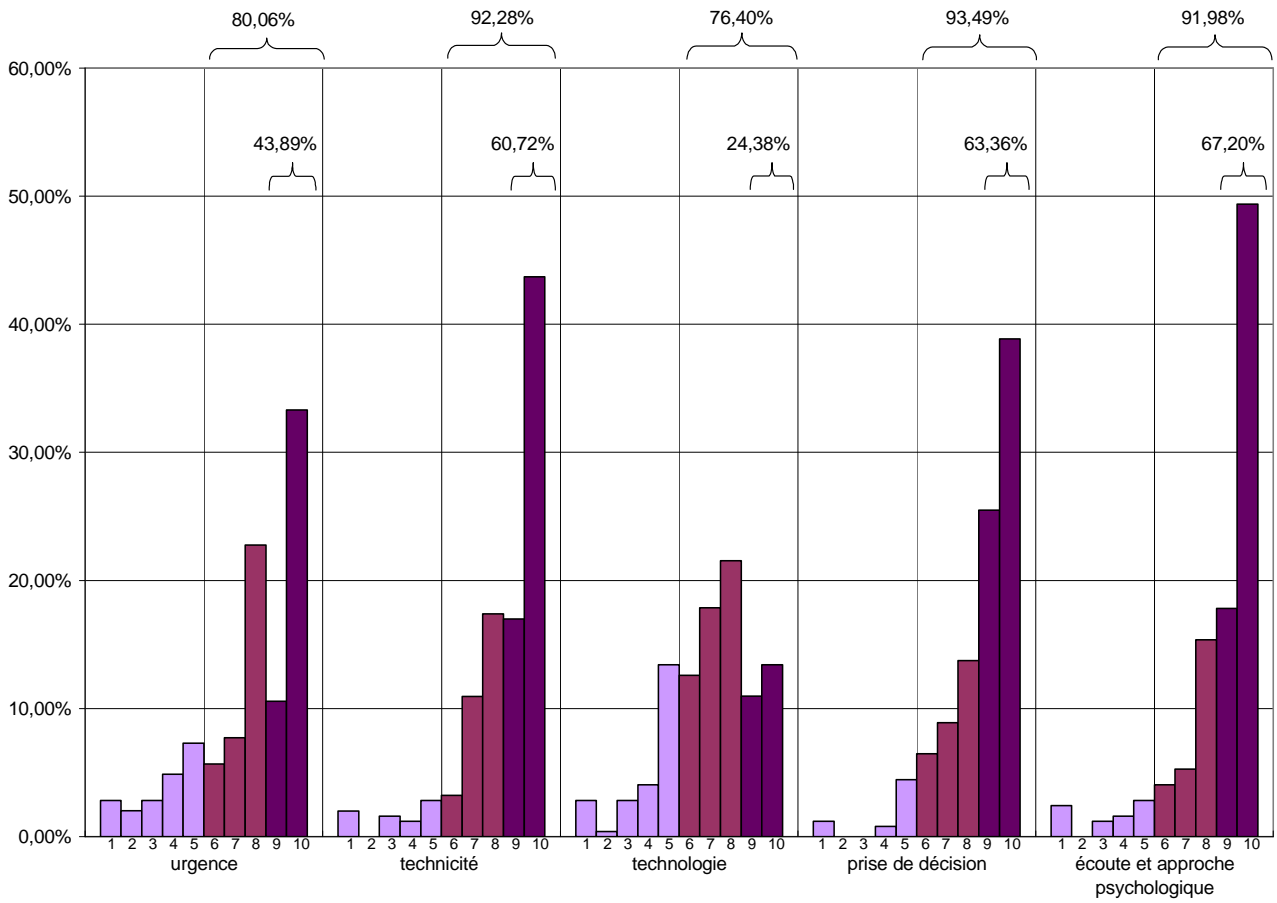


Figure 7

Figure 7: aspects recherchés



Résumé

A leur entrée à l'école de sages-femmes, les étudiants méconnaissent la profession donc leur choix de filière n'est pas totalement éclairé. La mise en place de la Première Année des Etudes de Santé (PAES) implique l'obligation de la délivrance d'une information sur la filière maïeutique auprès des étudiants.

Deux questionnaires ont été adressés aux étudiants assistant au tutorat afin de déterminer les aspects méconnus de la profession de sage-femme qui correspondent à des critères qu'ils recherchent pour leur future profession.

La formation et la profession de sage-femme sont partiellement méconnues des étudiants en PAES (55,30% de réponses justes en moyenne). Les compétences les plus méconnues sont les lieux d'exercice, le droit de prescription, la participation à la prise en charge des femmes présentant une grossesse pathologique, la rééducation périnéale et la recherche. Les aspects qui sont le plus recherchés par les étudiants pour leur future profession sont le suivi régulier et personnalisé de patients sur du moyen ou du long terme, la technicité des gestes, la prise de décision et l'écoute et l'approche psychologique du patient.

Les étudiants ayant bénéficié d'informations citent comme source le DVD ou le site de la PAES pour 69,29%, ainsi il semble nécessaire de construire cette information selon leurs besoins et de favoriser sa plus large diffusion afin de permettre un choix plus éclairé.

Mots clés : PCEM1, PAES, étudiants, connaissance, formation de sage-femme, profession de sage-femme, aspects professionnels, profession de santé.